

## AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire  
Madame Claudie Lacelle, conseillère poste 1  
Monsieur Normand Latreille, conseiller poste 2  
Madame Émilie Tessier, conseillère poste 3  
Madame Véronie Whear, conseillère poste 4  
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5  
Madame Suzanne Parisé, conseillère poste 6  
Monsieur Luc Diotte, conseiller d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue le 19 décembre 2022 à 16 h 40, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

### ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
  - 5.1 Adoption du règlement numéro A-7-9 concernant la tenue des séances du conseil d'agglomération de Mont-Laurier
  - 5.2 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro A-77 relatif aux quotes-parts liées à l'agglomération de Mont-Laurier pour l'année 2023
  - 5.3 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro A-78 relatif au montant que l'agglomération de Mont-Laurier veut dépenser à des fins industrielles pour l'année 2023
6. **FINANCES**
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 16 décembre 2022

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate